Folia Pharmacotherapeutica mai 2020

Bon à savoir

COVID-19: concernant "ViruProtect" et la vitamine C, et autres informations trompeuses. Des informations fiables sont essentielles.

Au cours de cette pandémie de COVID-19, des messages trompeurs apparaissent pour toutes sortes de produits, affirmant qu'ils "protègent contre le COVID-19" ou qu'ils "peuvent guérir le COVID-19". Quelques exemples:

- **"ViruProtect"** est un spray pour la gorge qui, en tant que dispositif médical, est en vente libre dans les pharmacies. La promotion sur le site Web de la firme est trompeuse et laisse entendre que ce spray protège contre les coronavirus. Cet effet protecteur n'est étayé par aucune étude clinique solide, il s'agit d'un effet *in vitro*, qui n'est pas du tout prédictif quant à l'efficacité clinique. Le médicament n'a certainement pas été évalué contre le virus SARS-CoV2 responsable de la pandémie de COVID-19; ceci n'est mentionné qu'en passant sur le site Web. Test-Achats a également publié un communiqué sur ce produit le 23 mars et a déposé une plainte auprès de l'AFMPS et du SPF Economie pour information trompeuse à ce sujet.
- **Vitamine C**. Il n'existe aucune preuve scientifique d'un effet positif de la vitamine C dans les rhumes et autres affections. À titre expérimental, dans certains endroits du monde, de très fortes doses de vitamine C sont administrées par voie intraveineuse à des patients COVID-19 hospitalisés gravement malades, mais il n'est pas possible de se prononcer sur son efficacité.
- **Povidone iodée (iode) comme bain de bouche ou pour désinfecter le nez**: aucun effet préventif ou curatif n'a été prouvé, on s'appuie ici aussi sur un effet virucide limité *in vitro*.
- Les **suppléments de zinc** sont également proposés sans aucune preuve clinique à l'appui.

Aucun des produits mentionnés ci-dessus n'a donc sa place dans la prévention ou la prise en charge du COVID-19. La liste des produits vantés à tort est bien plus longue, impossible de les énumérer.

Des cas de fraude sont également signalés actuellement concernant des médicaments contrefaits achetés en ligne et d'autres médicaments illégaux contre le COVID-19 [info AFMPS du 25/03/20] et concernant des équipements de protection qui ne répondent pas aux exigences requises [voir aussi info AFMPS du 30/03/20 sur les masques buccaux chirurgicaux]. Utilisez seulement les canaux fiables pour acheter des médicaments et du matériel de protection!

Les professionnels de la santé peuvent orienter les patients vers des "fact checkers", tels que le *fact checker* du journal *Le Monde* (en français), le *fact checker* de la VRT (en néerlandais); le *fact checker* de *Gezondheid en wetenschappen* (en néerlandais), le fact-checker (en anglais) concernant les recommandations alimentaires pour le COVID-19 (KUL). Test-Achats (https://www.test-achats.be/corona) donne également des informations destinées aux patients au sujet du COVID-19.

Les professionnels de la santé sont orientés vers le site de **Sciensano**: infos générales et procédures pour les médecins généralistes. La procédure pour les hôpitaux et les spécialistes "Traitement des patients hospitalisés" (dernière version (en anglais) du 31/03/2020) fait systématiquement le point sur les médicaments utilisés à titre expérimental chez les patients COVID-19 hospitalisés gravement malades. Il s'agit surtout de l'hydroxychloroquine et de la chloroquine (voir également le communiqué du CBIP du 18/03/2020), de l'association lopinavir + ritonavir (voir également le communiqué du CBIP du 23/03/20) et du médicament antiviral expérimental remdesivir (mis à disposition de manière très limitée et pour un usage compassionnel). Ces médicaments n'ont pas de place dans le traitement à domicile des patients COVID-19.

D'autres communiqués concernant le COVID-19 ont été publiés sur notre site Web: concernant les AINS

en cas de COVID-19 (communiqué du 16/03/20, complété le 20/03/20); concernant les IECA et les sartans (communiqué du 20/03/20, complété le 31/03/20), concernant l'azithromycine et autres antibiotiques (communiqués du 20/03/20 et 23/03/20), et concernant les corticostéroïdes inhalés et les corticostéroïdes par voie nasale, les nébuliseurs, et les immunosuppresseurs (communiqué du 25/03/20).

Colophon

Les *Folia Pharmacotherapeutica* sont publiés sous l'égide et la responsabilité du *Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique* (Belgisch Centrum voor Farmacotherapeutische Informatie) a.s.b.l. agréée par l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS).

Les informations publiées dans les *Folia Pharmacotherapeutica* ne peuvent pas être reprises ou diffusées sans mention de la source, et elles ne peuvent en aucun cas servir à des fins commerciales ou publicitaires.

Rédacteurs en chef: (redaction@cbip.be)

T. Christiaens (Universiteit Gent) et
J.M. Maloteaux (Université Catholique de Louvain).

Éditeur responsable:

T. Christiaens - Nekkersberglaan 31 - 9000 Gent.